



Collectif Médecins libéraux Corsica

le 29 avril 2024

Communiqué de presse

Déconventionnement massif des médecins libéraux sur Bastia et Porto-Vecchio

Le collectif des médecins libéraux corses annonce que 33 praticiens du grand Bastia et 17 de Porto-Vecchio ont décidé de se déconventionner. Cela représente près de 50 % des médecins généralistes sur Bastia et 61% sur la région de Porto-Vecchio. D'autres déplaquent ou prennent leur retraite anticipée.

Cette démarche fait suite au séminaire du 16 mars 2024 « déconventionnement collectif en Corse.

Leur décision découle de l'absence de reconnaissance de la spécificité « île montagne » de la Corse dans la convention médicale. Ils ne peuvent concevoir de travailler dans un système qui nie la réalité de leur lieu et leurs conditions d'exercice.

En effet le collectif a démontré à maintes reprises, lors des différents échanges et réunions avec la CNAM, les particularités de leur territoire à l'instar des territoires ultra-marins. Il n'a plus à en faire la démonstration. De plus, il a fait six propositions qui n'ont pas été retenues de façon franche et sincère.

Leur île doit bénéficier soit des mêmes mesures que les DOM TOM, à savoir une majoration des actes cliniques et des actes techniques, soit d'un accès au secteur 2 pour tous. Il en va de l'attractivité de la médecine libérale en Corse qui conditionne l'accès aux soins de nos patients. Toute collaboration est impossible sans ce préambule.

Par ailleurs, comme tous les syndicats de médecins, il s'oppose fermement à toute forme de capitation dans l'exercice libéral. Il a été démontré que ce système dégrade l'accès aux soins ainsi que leur qualité.

L'objectif n'est pas d'avoir une médecine déconventionnée en Corse, mais l'obtention d'un système conventionnel permettant aux patients corses de bénéficier d'une médecine libérale équivalente au continent et de ne plus être les laissés-pour-compte de la République.

Ce samedi 4 mai 2024 les 33 médecins de Bastia et les 17 médecins de Porto-Vecchio qui vont se déconventionner se rendront respectivement à la poste de Bastia du centre et de Porto-Vecchio à 10h00 pour envoyer leurs courriers en recommandé à l'assurance maladie. La presse est conviée, si elle le souhaite, à ce moment fort en symbole. Elle pourra échanger avec les représentants de ce mouvement sur leur démarche.